

La Fédération nationale des Cmr recrute des
Musicien(s) Intervenant(s) (H/F)

Missions :

- Contribuer à un enseignement partagé de la musique auprès des élèves des écoles primaires.
- Conduire des projets musicaux en partenariat avec les écoles primaires.
- Coordonner des actions artistiques et culturelles dans le cadre d'une médiation avec les partenaires institutionnels et associatifs locaux.

Compétences :

- Être titulaire du DUMI (étudiant en cours de formation selon expérience).
- Justifier d'une très bonne pratique musicale, ouverte à différentes cultures.
- Être à l'écoute et être force de propositions.
- Avoir un bon sens relationnel, un excellent contact.
- Savoir travailler en équipe, s'adapter à différents publics.
- Savoir élaborer des projets tenant compte des projets d'école, de classe, des ressources locales.

Rémunération et avantages :

- Convention collective nationale ECLAT, Statut Professeur (article 1.4 de l'Annexe I).
- Indice majoré par rapport au minimum conventionnel et déroulement de carrière avantageux.
- Titres restaurant et frais de déplacement selon règlement interne. Formation continue et travail en équipe autour de projets artistiques communs vous permettront d'évoluer régulièrement en relation avec vos pairs.

Fidèle à sa mission d'éducation populaire et aux orientations de son projet fédéral, la Fédération nationale des Cmr développe des actions favorisant l'accès à la musique pour le plus grand nombre.

Agréés "association éducative complémentaire de l'enseignement public" et "jeunesse et éducation populaire", Les Cmr bénéficient du soutien des ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et de la Culture.

Le réseau associatif est composé de 220 musiciens intervenants dans 35 départements, d'Associations Départementales, de CAEM (Carrefours d'Animation et d'Expression Musicales), et de Centres "Musique et Découverte".

Ain (01) – secteur de GEX

CDI à compter du 1^{er} septembre 2021

Poste à **temps complet** en école primaire et éveil musical en école de musique. Profil Guitariste ou pianiste apprécié.

Drôme (26) – secteur de MONTELMAR

CDI à compter du 1^{er} septembre 2021

Poste de 1915mn/semaine en école primaire.

Drôme (26) – Centre de classes de découverte MUSIFLORE (Crupies)

CDI à compter du 1^{er} septembre 2021

Poste de 20h45mn/semaine en CDII (taux d'activité de 59%) pour encadrement musical des classes de découverte.

Doubs (25) – secteur de MONTBELIARD

CDI à compter du 1^{er} septembre 2021

Poste de 19h/semaine en école primaire.

Indre-et-Loire (37) – secteur de BOURGUEIL

CDI de 12h/s en école primaires à compter du 1^{er} septembre 2021

CDI de 4h30/s en école de musique (Professeur de batterie) à compter du 1^{er} septembre 2021

CDI de 8h/s en école de musique (Ateliers d'éveil, FM ...) à compter du 1^{er} septembre 2021

Loire (42) – secteur de SAINT-ETIENNE

CDI à compter du 1^{er} septembre 2021

Poste de 22h/semaine en école primaire.

Loiret (45)

CDI de 22h/s en écoles primaires à compter du 1^{er} septembre 2021 – Secteur de MONTARGIS

CDI de 19h/s en écoles primaires à compter du 1^{er} septembre 2021 – Secteur de GIENS

Oise (60) – secteur de CHANTILLY

CDI à compter du 1^{er} septembre 2021

Poste de 20h/semaine en école primaire (rurales et urbaines). Complément possible de 2h/semaine avec des cours d'instruments en école de musique (Flûte traversière, violon, trompette).

Seine-et-Marne (77) – secteur de FONTAINEBLEAU

CDI à compter du 1^{er} septembre 2021

Poste de 20 à 23h/semaine en école primaire.

Hauts-de-Seine (92) – secteur de LA DEFENSE

CDI à compter du 1^{er} septembre 2021

Postes de 15 à 20h/semaine en école primaire.

Consultez tous nos postes disponibles en temps réel : <https://www.lescmr.fr/rejoignez-nous/>

Adressez votre candidature accompagnée d'un CV à :

frederic.gonzalez@lescmr.asso.fr

01 48 73 41 56 | 2 Place du Général Leclerc 94130 Nogent-sur-Marne